

« L'objet précieux qu'une main sacrilège vient de nous enlever, ne sera malheureusement pas remplacé de longtemps ; il nous faudrait encore quel ques personnes généreuses, et l'on en trouve rarement qui croient devoir faire de pareils dons aux églises. Mais ce qu'il y a ici de plus affligeant, c'est la profanation du corps de notre divin Rédempteur. Veuillez, Monsieur le Rédacteur, annoncer cette triste nouvelle à vos nombreux lecteurs, afin que les âmes pieuses s'unissent à nous pour faire une amende honorable à Jésus-Christ, si indignement outragé dans le sacrement de son amour.

« J'ai l'honneur, etc. Mante, curé-doyen, chan.-hon. »

AUTRICHE.

— On écrit de Vienne, le 5 septembre, à la *Gazette des Postes* de Francfort :

« On ne croit pas ici que M. le duc de Bordeaux épouse une princesse de Mecklembourg. Ce prince est trop bon catholique pour consentir à épouser une princesse protestante. Chaque semaine, des prêtres de l'ordre des Rédemptoristes se rendent à Frohsdorf pour la confession et la communion. Le prince observe rigoureusement le jeûne, ainsi que les personnes qui l'entourent »

PRUSSE.

— Obligés que nous sommes de recueillir tous les éléments qui peuvent servir à l'appréciation du mouvement qui emporte vers l'abîme de l'incrédulité les sectes séparées de la véritable Eglise, nous devons quelquefois nous résigner à la douleur de reproduire des paroles pleines de blasphèmes contre les dogmes les plus saints de la foi chrétienne. Il arrive cependant aux sectaires de s'abandonner dans un langage tellement grossier à ces impiétés si révoltantes, que notre plume se refuse à les transcrire. Ainsi le prédicant rongiste, l'apostat Brauner, débitait il y a peu de jours, à Berlin, un prétendu sermon, sur le *péché originel* et sur la *Rédemption*, qui dépasse en violents blasphèmes tout ce que l'imagination la plus satanique peut inventer.

Cette diatribe impie contre le principe fondamental de toute la doctrine chrétienne, a eu, à Berlin, les honneurs de la presse, et la *Gazette de Voss* lui a donné de grands éloges. Le gouvernement prussien prétend, en interdisant la publication des écrits apologétiques du catholicisme, pourvoir avec une parfaite impartialité, au maintien de la *paix confessionnelle*. Mais pour l'odieuse controverse des rongistes, il n'est pas de censure !

Du reste, la situation de ces soi-disant catholiques allemands devient de jour en jour plus embarrassée. Rongé subit, en ce moment, les quatre semaines d'emprisonnement auxquelles il a été condamné, pour avoir fonctionné, contrairement à la défense qui lui en avait été faite, dans un temple évangélique, et le prédicant de la communauté de Berlin se trouve également impliqué dans une enquête. Czarski court le monde, ne trouvant plus ni repos ni subsistance à Schneidemühl. L'on ne voit plus que schismes et querelles dans les rangs des sectaires, et cet esprit de discorde, d'inquiétudes et d'animosités ne peut plus être conjuré.

SUISSE.

— Le vénérable abbé de l'ancien couvent de Muri, qui, comme l'on sait, a sa résidence actuelle à Gries, en Tyrol, a passé, le 11 septembre, par Lucerne, se rendant à Sarnen, puis à l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermîtes, pour y assister à la bénédiction du nouvel abbé.

— En dépit du récent décret du grand-conseil d'Argovie, qui déclare tous les élèves des Jésuites inhabiles à tout emploi ecclésiastique ou civil, trente-sept jeunes Argoviens sont en ce moment leurs études au collège de Schwytz. La tyrannie ne peut durer toujours, et le jour viendra où le canton d'Argovie s'estimera fort heureux de trouver dans ces jeunes élèves, des hommes de science et de vertu, bien supérieurs, sous ce double rapport, aux élèves sortis de l'Ecole cantonale et radicale d'Argovie.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— Nous regrettons d'apprendre, dit le *Montreal Transcript* d'hier, que plusieurs personnes qui avaient été échaudées par l'explosion de la chaudière du *Lord Sydenham* sont mortes depuis, après avoir langué pendant quelques jours. Une pauvre femme d'au dessous de Sorel, qui s'en venait au marché, est une des dernières ; et l'on nous dit que le nombre total de morts par suite de cet accident ne s'élève pas moins de quinze ou seize.

Suicide. — Le Correspondant de Québec de la *Gazette* de Montréal rapporte qu'un M. Gately de la maison de Keller etc Gately, s'est suicidé vendredi dernier en se tirant un coup de pistolet dans l'oreille. On ignore la cause de cet acte de désespoir. Cet homme était respecté de tous ceux qui le connaissaient.

Effets de l'intempérance. — Une femme de mauvaise vie, du nom de Pauline St. Germain, a été trouvée jeudi dernier couchée sur le chemin Papineau, dans un état d'ivresse, et complètement nue, n'ayant que son chapeau sur la tête. Cette malheureuse transportée à l'Hôpital est morte vendredi matin.

Vendredi soir une autre fut trouvée dans le même état dans une rue ; elle est à l'agonie. Enfin, dimanche, une autre femme nommée Anne Labadie, fut trouvée morte dans une cour dans la rue Amherst, des suites de l'ivrognerie. On peut attribuer ces crimes au grand nombre d'auberges ouvertes en cette ville.

Revue Canadienne.

— Un Américain du nom de P. C. Dilloway a été condamné au dernier terme du Quartier de Sessions à £40 d'amende pour avoir essayé à faire désertir des soldats stationnés à St. Jean.

Accident. — Aujourd'hui, entre midi et une heure, comme un nommé Alexandre Lebreux, employé chez M. Bureau, maître charron au faubourg Saint-Jean, était occupé à travailler de son métier au pied d'un mur en construction, la console avec tout ce qu'elle supportait s'est écroulée sur lui et lui a cassé les bras et les jambes. On désespère de sa vie.

Mines du Lac Supérieur. — On a pu voir, par une annonce publiée dans un de nos derniers numéros, qu'il s'est formé à Québec une compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre et d'autres métaux de la région qui borde les lacs Supérieur et Huron, et que cette compagnie, à la tête de laquelle sont MM. Paterson, Henry Le Mesurier, John Bonner, W. Lloyd, va demander un acte d'incorporation à la prochaine session de la législature. Mais elle n'a pas attendu qu'elle eut obtenu cet acte pour commencer ses opérations. Ayant eu du gouvernement une concession au nord et près de l'entrée du lac Supérieur, elle en a fait extraire de la mine de cuivre dont il est arrivé dernièrement 23 barils à son adresse. Cette mine est remarquable par la quantité qu'elle contient de cuivre pur, avec un peu d'argent.

Il s'est aussi formé des compagnies dans le même but à Montréal et dans le Haut-Canada. La compagnie de Montréal a envoyé à Lond est quatre échantillons de mine extraite de localités différentes et dont l'analyse a donné les résultats suivants :

N ^o 1....	Cuivre,.....	55 pour cent.
" 2....	dito.....	73 " "
" 3....	dito.....	61 " "
" 4....	dito.....	16 " "

et environ 44 pour cent d'argent.

D'autres localités explorées depuis par les employés de la même compagnie contiennent, dit-on des richesses minérales plus grandes encore.

Il paraît que le gouvernement fait des concessions à tous ceux qui en demandent, à la condition d'exploiter les mines.

Aurore.

FRANCE.

— Joseph Henry, condamné par arrêt de la cour des pairs, en date du 27 août dernier, à la peine des travaux forcés à perpétuité, comme coupable d'attentat contre la personne du roi, a été dirigé le 11 vers le bague de Toulon. Il fait partie d'un convoi cellulaire qui transporte indépendamment de lui sept autres condamnés par des arrêts de la cour d'assises et dont les pourvois ont été rejetés.

Dès le 4 de ce mois, Joseph Henry avait été transféré de la prison de la chambre des pairs à celle de la rue de la Rouquette, spécialement affectée aux condamnés. Ce transfèrement, qui n'eût pas été opéré si le recours en grâce ou en commutation de peine qu'il avait formé n'eût pas été rejeté, devait, selon toute probabilité, lui faire ouvrir les yeux sur le sort qui lui était réservé ; il ne parut cependant pas en comprendre la signification, et l'on ne put douter à son attitude comme prisonnier et à ses discours, qu'il ne conservât encore quelque espérance en la clémence. A deux reprises différentes, il avait demandé à voir son défenseur devant la cour des pairs, M. Baroche ; et dans chacune de ces entrevues il lui avait témoigné son inquiétude sur le sort de son recours en grâce.

Quand vendredi matin, vers dix heures, on vint lui annoncer qu'il allait partir pour le bague, et qu'il fallait se préparer et descendre pour être soumis dans l'avant-greffe avec les autres condamnés à la visite, à la prise du costume de route et au ferrement, il est tombé dans un morne abattement, s'est pris à pleurer abondamment en se couvrant le visage, et a paru près de défaillir et de perdre connaissance. Il est descendu cependant d'un pas assuré, mais en s'écriant cependant par intervalles, d'une voix étouffée : « Il n'y a donc plus d'espoir ! Tout est donc fini !... Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! quelle honte !... »

Arrivé dans l'avant-greffe, il a fallu l'aider, pour lui faire revêtir le costume mi-partie jaune et gris des condamnés à perpétuité. Lorsqu'on lui a rivé au pied la chaîne qu'il ne peut plus quitter au bague, son front s'est couvert d'une rougeur subite, la sueur a inondé son visage qu'il s'efforçait de cacher, et il a encore répété son exclamation : « Tout est donc fini ! plus d'espoir ! »

Le sentiment qui paraissait dominer en ce moment fatal chez ce malheureux était celui d'une honte à laquelle il n'était pas préparé. Une fois tous ces sinistres apprêts terminés, et lorsqu'il s'est agi de sortir par le greffe et le guichet pour monter la voiture cellulaire, Joseph Henry a salué tous les assistants, parmi lesquels se trouvaient, ou les employés de la maison, un inspecteur général des prisons ; puis, en posant le pied sur les degrés de la voiture cellulaire, il a dit en levant les yeux au ciel : « J'aurais préféré la mort ! tout est donc fini pour moi ! »

— Le jour même où le procès de Joseph Henry a commencé devant la cour des pairs, le 25 août, cet homme a vendu, par acte authentique, sa fabrique d'objets de fantaisie en acier à son fils Louis-Claire-Frédéric Henry, moyennant 20,000 fr., qu'il a délégués à ses créanciers, auxquels cette somme sera payée par cinquième en cinq ans.

ANGLETERRE.

La reine Victoria et le prince Albert sont rentrés le 9 septembre à Osborne House, après avoir terminé leurs excursions maritimes.

— Les journaux anglais s'occupent beaucoup des dernières nouvelles de l'Inde, et surtout de l'ingratitude de Goolah-Sing, au profit de qui l'Angleterre a constitué une principauté indépendante. Ce rajah se montre moins